ART. 33 N° 238

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2016

## ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 4191)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## **AMENDEMENT**

N º 238

présenté par M. Hammadi, M. Bies, Mme Chapdelaine et Mme Corre

#### **ARTICLE 33**

À l'alinéa 90, substituer aux mots :

« pour couvrir »

les mots:

« dont l'ensemble couvre ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.